

"AIDE AU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE ET À MADAGASCAR"
ADAMA

Président : Pierre Chalvidan
Siège social : Françoise Flot, 49 rue Jeanne d'Arc, 94160 Saint Mandé
contact@association-adama.net 06 61 10 83 15
<http://association-adama.net>

La lettre d'ADAMA. N°78

Mars 2024

Chères amies, chers amis

Pâques se rapproche et voici donc venu le temps de notre circulaire de printemps...circulaire de relance !

Comme chaque année, Asa/France a tenu à Lyon, le 8 février sa rencontre des présidents d'associations. Une bonne réunion qui nous a permis de débattre sereinement des orientations et réorientations à effectuer dans ce tournant que nous sommes entrain d'opérer et dont je vous ai déjà entretenus

Tournant pour l'Asa à Madagascar qui, après la phase d'expansion, rentre dans la phase - délicate- de la consolidation. A commencer par la consolidation de l'autonomie des familles et, ensuite, celle du projet dans son ensemble afin de garantir sa pérennité. Nous n'y sommes pas encore, mais la direction est fermement prise et, pour finaliser en beauté l'aide que nous apportons depuis bientôt trente ans, nous nous devons de l'accompagner.

Tournant pour Asa/France aussi avec, notamment, l'inéluctable vieillissement de nos associations .Après nos amis de St Germain en Laye, ce sont, cette année, ceux de Lyon qui s'appêtent à cesser leur activité, ou, plus exactement, à la basculer vers des associations-sœurs.

Mais le " tour de table " traditionnel des quinze associations restantes nous a montré qu'elles ont encore " de la ressource " - dans tous les sens du terme - et nous avons eu la joie d'enregistrer la naissance d'une nouvelle association dans le Poitou, en attendant, peut-être, une autre dans l'Ouest de la France...La relève est possible !

Et nous avons aussi commencé à la préparer pour l'équipe de tête d'Asa/France dans la perspective de l'assemblée générale de Mai.

De surcroît, plein de projets spécifiques inter-associations se développent : soutien aux cantines scolaires pour renforcer la scolarisation, parrainages d'étudiants, rénovation de l'adduction d'eau sur la ZMA, financement des microprojets lancés par les familles, etc.

Compte tenu de l'aide que nous apportons par ailleurs au Centre Aïna, Adama ne peut pas participer à ces projets spécifiques, mais ils sont réconfortants !

Pour le centre Aïna, le projet le plus important consiste à créer 2 salles de classe supplémentaires de façon à permettre aux élèves d'effectuer toute leur scolarité jusqu'au bac au collège Saint Augustin. Par ailleurs, le centre dispose de terrains qui ne sont pas exploités actuellement. Un agriculteur du coin serait intéressé pour utiliser une partie de ces terrains pour créer une plantation de 5 ha de canne à sucre pour vendre à une coopérative qui ferait du bioéthanol. Il envisage également de faire du maraîchage pour vendre au marché et approvisionner l'école ETIA du centre Aïna.

Nous nous efforçons de les appuyer du mieux possible, sachant que, là aussi, le principe de responsabilité nous impose d'orienter Aïna vers la pleine autonomie.

Même si les temps sont durs et les sollicitations nombreuses, nous continuons donc fortement à compter sur votre fidèle soutien..!

Avec notre cordiale gratitude.

Joyeuses Pâques !

Pierre Chalvidan avec les membres du Bureau : André Julian, Françoise Flot, Patrice Guerrini, Claudette Cochet, Colette Crombé, Chantal Couzineau, Xavier Petit, Philippe Limondin.